



NEWSLETTER ANCESU

UMH-P, sortie du texte et lancement des formations

Le décret du 29 décembre 2023 officialise l'**Unité Mobile Hospitalière Paramédicalisée** (UMH-P). Vous trouverez le texte en suivant ce lien : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048730260>

L'objectif est **d'adapter la réponse au juste besoin en soins des patients** : le médecin régulateur engage l'**UMH-P** qui assure une prise en soins sécurisée par des **protocoles de soins infirmiers spécifiques** (PSIS).

L'ANCESU, en collaboration avec la Société Française de Médecine d'Urgence et Samu-Urgences de France, vous propose le déroulé pédagogique de la formation des soignants composants les UMH-P.

Vous trouverez donc en lien :

- 1 – [Le programme de formation pour l'habilitation à intégrer une UMH-P](#)
- 2 – [Le déroulé pédagogique proposé pour cette formation](#)
- 3 – [Le livret de positionnement pour l'habilitation à intégrer une UMH-P pour les professionnels de santé en poste depuis plusieurs années](#)

MACSF : un partenariat national à faire vivre localement

La convention de partenariat entre l'ANCESU et la MACSF a été renouvelée pour 2024.

Pour faire vivre ce partenariat dans vos CESU, vous allez recevoir prochainement la liste des représentants locaux de la MACSF, afin de pouvoir les solliciter pour vos projets.

Par ailleurs, pour vos questions juridiques, rendez-vous sur les [« liens utiles »](#) du site www.ancesu.fr

Infirmiers correspondants de SAMU

Dans le même état d'esprit et avec comme objectif **d'adapter la réponse au juste besoin en soins des patients**, l'arrêté du 29 décembre modifiant l'arrêté du 12 février 2007 relatif aux médecins correspondants du service d'aide médicale urgente (SAMU), crée les **professionnels de santé correspondants du SAMU** et officialise ainsi les Infirmiers Correspondants de SAMU.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048730762>

Vous trouverez sur ce lien le [référentiel national des ICS](#) issu d'un travail commun avec la SFMU, SUDF, MCS France et des représentants des infirmiers libéraux.

Ce référentiel décrit l'organisation prévue pour la formation des ICS. Celle-ci sera réalisée par les CESU et coordonnée par les ARS en collaboration évidente avec les réseaux MCS déjà existants.

L'AFGSU 2 sera un prérequis aux IDE pour entrer dans cette organisation. De nombreux IDE libéraux vont devoir mettre à jour leur AFGSU. **Nous vous demandons donc d'organiser des sessions 2 + 1 jour à distance** afin de faciliter les inscriptions des collègues libéraux.

Adhésions 2024

Notre association a besoin de vous pour assurer ses missions au service des CESU !

Pensez à renouveler vos adhésions pour l'année 2024

Vous pouvez aussi solliciter vos hôpitaux pour une adhésion établissement

Rendez-vous sur <https://ancesu.fr/lancesu/adhesion/>

Bilan d'activité 2023 des CESU

L'ANCESU étant missionné par les tutelles pour dresser le bilan de l'activité des CESU, nous comptons activement sur vous pour nous adresser, **avant le 31 mars 2024**, votre bilan d'activité 2023.

Ce dernier est un élément majeur pour marquer le positionnement des CESU comme acteurs incontournables de la formation dans le domaine des soins d'urgence et des SSE. Cette année encore, notre objectif sera de colliger 100% des bilans !

Le bilan vierge est à votre disposition [ici](#)

Site internet ANCESU : rappel et nouveauté

Votre espace sur le site : chaque CESU dispose d'un espace dédié sur le site de l'ANCESU. Il vous permet de mettre en ligne vos formations et de gagner ainsi en visibilité. N'hésitez pas à l'utiliser ! Pour aller sur votre espace, c'est par [ici](#) .
C'est de cet espace que part toutes les infos concernant les CESU : merci de faire en sorte qu'il soit toujours à jour.

FAQ secrétariat : pour donner suite au travail effectué en atelier par les secrétaires lors du colloque des CESU à Rennes, une Foire Aux Questions (FAQ) dédiée aux secrétaires va être intégrée au site dans la rubrique FAQ !

Numérotation des attestations délivrées

Nous rappelons que désormais, lors des **renouvellements** d'attestation AFGSU 1, AFGSU 2, ou AFGSU spécialisée SSE, un nouveau numéro d'attestation est attribué, le numéro de l'attestation précédente étant « écrasé ».

Concernant les **habilitations des formateurs GSU**, il n'est pas nécessaire de numéroter les attestations lors de la formation initiale. Ainsi une simple attestation de renouvellement sera nécessaire lors des journées de recyclage.

Décret ORSAN : en attendant la note de cadrage !

Côté SSE, vous l'attendiez...[le décret ORSAN](#) est sorti !

Encore un peu de patience, les arrêtés, instructions et **notes de cadrage**, en particulier celle concernant la formation devraient suivre prochainement !

Nous vous tiendrons bien sûr au courant.

Formations de sécurité civile : renouvellement des habilitations

Les habilitations des CESU pour les formations de sécurité civile arrivent à échéance en mars.

Pour les CESU habilités à délivrer des formations de sécurité civile : pensez à répondre au mail de la DGS (mail du 22 janvier 2024) en renvoyant votre dossier d'habilitation pour renouveler votre certificat de conditions d'exercice.

Pour les CESU non-destinataires du mail et qui souhaiteraient être habilités, vous pouvez contacter secretariatancesu@gmail.com

ATTENTION : DATE LIMITE DE RENVOI DES DOSSIERS : 14 février 2024

Save the date

Évènements ANCESU

Le webinaire 2024 de l'ANCESU :

Notre webinaire de printemps aura lieu le **Lundi 18 mars de 9h à 12h** avec comme thème « La vie quotidienne et l'actualité des CESU ».

Si vous souhaitez aborder certains sujets, merci de nous les faire connaître via secretariatancesu@gmail.com.

Journée des enseignants CESU :

Venez découvrir **Les secrets de la mémoire** à Mont de Marsan du jeudi 5 décembre 2024 à partir de 13h30 au vendredi 6 décembre à midi. Programme et inscriptions à retrouver sur <https://rencontres-ancesu.fr/> courant février.

ATTENTION : nouveauté cette année, pour des raisons de facilité de transport, la journée est divisée en deux demi-journées et inclura une soirée diner-débat.

Le nombre de places sera limité à 200 participants

Évènements partenaires

Journée de la SFMC :

Nouvelle journée de formation de la **SFMC** le **8 février 2024** au Val de Grâce, sur le thème « Catastrophes et dérèglement climatique ». Participation possible en distanciel. [sessions SFMC à venir](#)

Congrès Urgence 2024

Rendez-vous incontournable des professionnels de l'urgence, le congrès Urgence 2024 aura lieu à **Paris**, au palais de congrès, porte Maillot, du 4 au 7 juin 2024. Inscription et programme [ici](#).

Congrès SOFRASIMS

Le congrès de la Sofrasims aura lieu à la faculté de médecine et des sciences de la santé de **Brest** du 19 au 21 juin 2024 sur le thème « Immersion et sea-mulation ».

Il sera précédé d'une rencontre des techniciens en simulation le 18 juin.

Renseignements [ici](#).

Voilà les infos du moment que nous voulions partager avec vous. Toute l'équipe de l'ANCESU reste à votre entière disposition pour vous faciliter la vie dans les CESU N'hésitez pas à nous solliciter.

**Tout le conseil d'administration de l'ANCESU vous souhaite une excellente
année 2024.**